



## **Lancement des commissions thématiques nationales de Nouvelle Donne.**

### **Buts et objectifs**

Les commissions thématiques ont pour objet de réunir les adhérents intéressés par un sujet ou un ensemble thématique et désireux de proposer à Nouvelle Donne dans son ensemble des analyses et des propositions de positionnement politique.

Chaque commission est invitée à établir des communiqués de presse ou des articles à destination des comités et des différents médias de Nouvelle Donne, sous forme de propositions au Conseil National. Elles ont vocation à constituer des expertises et à contribuer à l'enrichissement du programme et du projet de Nouvelle Donne. Ce cadre général du fonctionnement des commissions thématiques est évidemment provisoire et sera naturellement revu lors de l'assemblée des adhérents de décembre. Les autres finalités des commissions thématiques seront définies ultérieurement par les adhérents de Nouvelle Donne.

### **Nature des commissions thématiques**

Dix-huit commissions thématiques sont possiblement en cours de constitution à l'issue des journées d'été. Normalement, chacune dispose actuellement d'un groupe d'animateurs chargés de l'accompagnement de leur mise en place.

*(Liste et titres provisoires selon les informations qui me sont parvenues)*

- Hébergement et Logement
- Égalité Homme/femme
- Santé
- Éducation et formation
- Réduction des inégalités
- Revenu de base
- Économie sociale et solidaire
- Immigration/asile/Intégration
- International

- Environnement
- Partage du temps de travail
- Démocratie interne (à Nouvelle Donne)
- Culture
- Entreprises
- Biens Communs - connaissance ouverte
- Démocratie exemplaire
- Chômage précarité
- Services publics

Chacune de ces thématiques aura donc vocation normalement à devenir une commission thématique nationale, si les adhérents s'en emparent effectivement. Ces thématiques ne sont évidemment pas exhaustives, d'autres pourront naturellement se constituer par la suite. Mais lancer dix-huit commissions thématiques n'est déjà pas simple et nécessite un gros accompagnement. Il faudra en effet donner et créer des outils adéquats et veiller à une relative harmonisation entre elles.

### **Communication aux adhérents**

Afin de ne pas infliger aux adhérents un déluge de courriers et d'informations, la communication se fera au début de la manière suivante :

- 1) *Mise en place d'un espace dédié sur le site avec : un titre, un contact, une présentation succincte de son objet et un lien vers la plateforme réseau et son wiki. Par la suite, une page plus détaillée par commission sera associée.*
- 2) *Envoi d'un mail national aux adhérents renvoyant vers le site et présentant les différentes commissions thématiques existantes.*
- 3) *Puis communications régulières vers les comités de la part des commissions.*

La date de lancement des commissions est laissée au libre choix de ses membres. Une fois les commissions thématiques constituées et leur présentation effectuée, chacune bénéficiera d'une adresse mail nouvelledon et d'une liste de discussion propre.

Le fonctionnement interne de chaque commission est laissé à la libre interprétation de ses membres, dans le cadre de la Charte et dans un esprit de respect et d'écoute.

### **Coordination des commissions**

En outre, chacune devra désigner deux membres (paritaires) pour la représenter au sein d'une coordination des commissions thématiques. Ces deux membres de chacune des commissions n'auront pas d'autre responsabilité que de participer à l'accompagnement général des commissions thématiques de Nouvelle Donne au sein de cette coordination, par exemple pour parler de problèmes pratiques, d'outils, de communication, etc.

Après s'être entendus entre eux, les groupes sont invités à prendre contact à l'adresse suivante : [edouard@nouvelledonne.fr](mailto:edouard@nouvelledonne.fr) pour se faire connaître, donner le titre, recevoir une adresse email et un résumé de l'objet de leur commission afin de prendre place sur le site national et intégrer le premier courrier d'information sur les commissions thématiques envoyé aux comités et aux adhérents.

Les référents désignés ou élus pour la coordination des commissions thématiques sont invités à prendre contact à la même adresse, leur nom figurera sur la page web des commissions thématiques en temps que représentants de la commission au sein de la coordination.

L'adresse [projet@nouvelledonne.fr](mailto:projet@nouvelledonne.fr) est close définitivement

**Le Réseau Nouvelle Donne <https://reseau.nouvelledonne.fr> propose d'ores et déjà aux commissions thématiques :**

- Une zone forum réservée aux membres de chaque commission, non accessible de l'extérieur pour centraliser les débats et préparer les synthèses.
- Une zone ouverte aux adhérents pour leur proposer de donner leur avis sur les synthèses produites.
- Une possibilité de voter pour les adhérents et/ou pour les membres des commissions sur ces synthèses.
- La possibilité de créer un wiki spécifique, un etherpad ou une newsletter réservée aux membres entre autres.

**Contacter [projet-web@nouvelledonne.fr](mailto:projet-web@nouvelledonne.fr) pour créer cette zone**

Bien à vous,

Édouard Sill, délégué général de Nouvelle Donne.

*PS : Inutile de m'adresser les demandes individuelles pour rejoindre une commission thématique spécifique, ni de me demander des nouvelles de telle ou telle commission ; les adresses de contact seront sur le site et figureront dans le courrier.*